

## L'importance de votre énoncé de politique de placement

Le Programme Apogée de ScotiaMcLeod offre aux investisseurs un processus de placement rigoureux et axé sur le long terme visant à réduire le plus possible les risques et à procurer des rendements à long terme plus réguliers.

Ces objectifs sont atteints en grande partie par l'utilisation du processus continu de recherche, de sélection et de surveillance des gestionnaires de placements de Northern Trust Global Advisors (NTGA), le conseiller externe indépendant pour ce programme. Son processus nous assure que les gestionnaires de placements sont choisis parce qu'ils sont des spécialistes de leur style de placement et de leur secteur du marché ainsi que pour leurs compétences en sélection de titres.

Cela dit, les examens diligents effectués par un tiers ne sont qu'un des nombreux avantages de ce programme, dont l'un des éléments clés est votre énoncé de politique de placement. Avant d'adhérer au programme, vous avez précisé vos objectifs de placement, votre horizon temporel et votre tolérance au risque. Ces renseignements ont servi à déterminer la répartition de l'actif, la sélection de gestionnaires et la diversification des styles qui conviennent le mieux à votre portefeuille personnalisé, selon vos besoins particuliers. Ces renseignements servent aussi aux examens et aux rééquilibrages périodiques de votre portefeuille qui sont effectués pour vous aider à être toujours le mieux en mesure d'atteindre vos objectifs financiers à long terme.

Votre énoncé de politique de placement peut être considéré comme votre plan financier. En disposant de ce document écrit qui précise clairement votre politique de placement, vous connaissez vos objectifs et les moyens mis en œuvre pour les atteindre. Il sert aussi de document de référence qui devrait être revu et rajusté à mesure que votre situation personnelle change. L'un des avantages du Programme Apogée est la revue annuelle de votre Énoncé de politique de placement. Cette revue vous donne l'occasion d'établir avec votre conseiller si des modifications de votre situation financière ou de votre tolérance au risque justifient de rajuster votre Énoncé de politique de placement et, par suite, la répartition de l'actif de votre portefeuille.

L'adhésion à un plan écrit ajoute un élément de rigueur très important qui manque trop souvent à de nombreux particuliers investisseurs et qui vous aidera à être mieux en mesure d'atteindre vos objectifs financiers.

S'il y a eu des changements dans votre situation personnelle qui pourraient exiger que des modifications soient apportées à votre énoncé de politique de placement, veuillez communiquer avec nous.

Cette publication a été préparée par ScotiaMcLeod, une division de Scotia Capitaux Inc. (SCI), membre du FCPE. Cette publication sert de source générale d'information et ne devrait pas être considérée comme offrant des conseils fiscaux ou de placement personnels. Nous ne sommes pas des conseillers fiscaux et recommandons aux lecteurs de consulter leur conseiller fiscal professionnel avant de poser un acte fondé sur le contenu de la publication. La présente publication et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient sont protégées par le droit d'auteur. La présente publication ne peut être reproduite en totalité ou en partie, ni mentionnée de quelque façon que ce soit, et l'information, les opinions et les conclusions qu'elle contient ne peuvent être mentionnées, dans chaque cas, sans le consentement exprès préalable de SCI. Le Groupe Banque Scotia fait référence à La Banque de Nouvelle-Écosse et à ses filiales au Canada. MC Marques de commerce de La Banque de Nouvelle-Écosse.

### Programme Apogée

